

A

Monsieur le Président de la République Française

Objet : Lettre ouverte

Monsieur le Président,

Les agents du Centre des finances publiques de Vierzon souhaitent attirer votre attention sur la situation catastrophique des effectifs en poste, suite au non remplacement, sur huit mois, de dix d'entre eux, tous grades et services confondus.

A ce jour, ils ne peuvent plus assurer légitimement le **service public de proximité** que tout usager est en droit d'obtenir, alors que la population de Vierzon et des communes rattachées, en grande difficulté financière, économique et sociale se révèle très demandeuse de renseignements, de délais de paiement, de remises gracieuses,

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 250 personnes, en moyenne, sont reçues quotidiennement, quatre jours par semaine, compte tenu de la fermeture hebdomadaire du jeudi, imposée par leur administration. Le nombre de 210 personnes reçues, tel que figurant sur la motion jointe à la présente lettre, a été calculé sur la base de 5 jours d'ouverture par semaine au lieu de 4.

En grève depuis le 19 Janvier, les agents revendiquent donc la création de six postes, à savoir :

- 1 B et 2 C au Service des Impôts des Particuliers (SIP) ;
- 1 B et 1 C au Service des Impôts des Entreprises (SIE) ;
- 1 B à la Trésorerie Secteur Public Local

et le maintien du A à la disposition du Directeur à la Trésorerie Secteur Public Local .

Malgré toutes les actions menées à ce jour, les réponses faites tant par la Direction Locale que par la Direction Générale ne répondent en rien à leurs attentes.

La demande d'audience du 21 janvier 2016 par Monsieur Nicolas SANSU, Député Maire, ainsi que le courrier du 22 janvier 2016 rédigé par Monsieur François DUMON, Président de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry, à l'attention de Monsieur Michel SAPIN, Ministre des Finances et des comptes publics, sont également restés lettres mortes à ce jour.

Les agents sont choqués de constater que le Ministère des Finances Publiques ne constitue pas une priorité pour le Gouvernement, alors que les recettes fiscales sont recouvrées par ce Ministère, et qui plus est, que le nombre de fonctionnaires dépendant de celui-ci ne représente que 6 % de l'effectif total de la fonction publique d'Etat.

Est-ce à considérer que l'Etat est prêt à sacrifier nationalement des centaines de millions d'euros de recettes fiscales et locales faute de vouloir maintenir un effectif suffisant dans les services, permettant d'accomplir l'ensemble des tâches qui leur sont dévolues ? Que dire de la justice fiscale et du consentement à l'impôt qui par une telle politique de suppressions de postes à la DGFIP sont mis à mal depuis déjà des années ?

Au nom des restrictions budgétaires, l'Etat renoncerait-il au contrôle fiscal, au recouvrement forcé, à son rôle vis-à-vis des collectivités locales, **au service public de proximité** ?

Les centres de contact, les plateformes téléphoniques, l'internet, les transferts des missions, les regroupements, voire fermetures des services seraient-ils donc les seules réponses apportées, et ce, au mépris des usagers et de la justice fiscale ?

Afin de disposer en pleine connaissance, et en toute transparence, de l'ensemble des démarches et réponses obtenues à ce jour, vous trouverez joints à cette lettre :

- la motion des agents du centre des finances de Vierzon établie le 19 janvier 2016 ;
- la lettre de Monsieur Nicolas SANSU, Député Maire, du 21 janvier 2016 sollicitant une audience avec Monsieur Michel SAPIN, Ministre des Finances et des Comptes Publics;
- la lettre du 22 janvier 2016 de Monsieur François DUMON, Président de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry à Monsieur Michel SAPIN, Ministre des Finances et des Comptes Publics;
- la lettre du groupe d'opposition en date du 27 janvier 2016 à Monsieur François PILLET et Monsieur Rémy POINTEREAU, Sénateurs du Cher ;
- le compte rendu de l'audience du 28 janvier 2016 à Bercy ;
- le relevé des propositions faites par la DDFIP du Cher dans le cadre d'une réunion informelle du 2 février 2016 suite à l'audience à Bercy du 28 janvier 2016.

A défaut de pouvoir obtenir une audience auprès de Monsieur Michel SAPIN, Ministre des Finances et des comptes publics, et devant l'obstination de la hiérarchie, toutes strates confondues, à refuser la création des postes indispensables à la réalisation de toutes leurs missions sur le Centre des Finances Publiques de VIERZON, les agents comptent sur vous, Monsieur le Président, pour que leurs revendications soient enfin écoutées et prises en considération.

Ils sont prêts à vous rencontrer afin de mettre un terme au plus vite à leur mouvement qui ne fait qu'aggraver les difficultés rencontrées par les usagers de Vierzon, lesquels, depuis le 19 janvier 2016, se heurtent à des portes fermées alors que le personnel en grève se bat pour préserver l'ensemble de ses missions et un service public digne de ce nom.

En vous remerciant de la suite que vous voudrez bien réserver à cette lettre, et en espérant qu'une suite favorable sera donnée à leurs revendications, les agents du Centre des Finances Publiques de Vierzon vous prient d'agréer, Monsieur le Président de la République Française, l'assurance de leur profond respect.

A Vierzon, le 4 février 2016

Les agents réunis en assemblée générale